



Réunion bilatérale du 10 juillet 2025 avec Mme Nathalie MORIN, nouvelle Directrice de la DDFIP 77

Madame Nathalie MORIN, précédemment DDFIP du Val-de-Marne, a pris ses fonctions à la tête de la Ddfip 77 le 1^{er} juillet. Elle a convié les sections syndicales du département à des rencontres bilatérales auxquelles la CGT fip 77 a accepté d'y participer. La délégation CGT fip 77 a fait remonter les problèmes, questionnements et revendications dont les collègues ont fait part à la section.

PSC : En préambule, concernant la PSC, la délégation CGT a dénoncé le choix scandaleux de l'opérateur ALAN au détriment des valeurs mutualistes et a indiqué que la CGT fip 77 était attachée à une mutuelle professionnelle. Elle a par ailleurs ajouté que la CGT fip 77 continuera de mobiliser le personnel pour s'opposer à cette décision.

SUICIDES A LA DGFIP : Nous avons interpellé la Directrice au sujet de l'article de presse (Le Monde) qui annonce la vague de suicides à la Dgfip (*depuis le 1^{er} janvier, 12 se sont donnés la mort 8 ont tenté de le faire*), nous avons cité cette phrase glaçante tirée de cet article : "*Si cette vague, se prolongeait sur l'année, elle correspondrait à un taux de suicide deux fois plus élevé que celui constaté dans l'ensemble de la population française*".

Pour la CGT fip 77, cette explosion des suicides à la DGFIP est la démonstration d'un contexte de dégradation des conditions de travail à la DGFIP . Nous avons demandé à Mme MORIN de présenter sa politique de prévention afin que la Ddfip 77 soit épargnée de cette recrudescence de suicides.

La Directrice a indiqué que la DDFIP 94 a connu deux suicides qui n'avaient aucun lien avec le travail ; néanmoins, elle ne sous-estime pas tous les éléments qui pèsent sur les agents : charges de travail, restructurations, questions salariales. Selon elle, le climat post Covid est anxiogène, accentué par la situation géopolitique alarmante.

Elle a appelé à la vigilance , s'est engagée à être attentive et placer au sein des collectifs de travail de la bienveillance et de la solidarité. Des formations en santé mentale seront également proposées. Elle accordera une attention particulière à l'encadrement écrasé par les responsabilités notamment dans les gros postes.

NRP : Nous avons dénoncé la mise en place du NRP qui a déstructuré nos services et mit les collègues dans l'incertitude de leur avenir. La CGT a rappelé ses revendications qui sont la réimplantation et le maintien de nos services de proximité et de pleine compétence. A ce stade, nous avons revendiqué le maintien des accueils de proximité, des antennes (SIE, PCR, trésorerie hospitalière etc.), leur renforcement par des effectifs supplémentaires ainsi que le maintien de tous les emplois et du travail à distance (TAD).

Nous avons par ailleurs demandé des informations précises sur le projet d'installation des services informatiques de Nemours (ESI) dans les locaux du CFP de Nemours.

Sur cette dernière interrogation, Mme MORIN a répondu qu'elle reviendra vers nous après sa rencontre avec le Directeur de la DISI d'Ile-de-France (Direction des services informatiques) qui aura lieu dans les prochains jours.

Concernant les antennes et les accueils de proximité, la Directrice a rappelé qu'un engagement a été conclu entre la DGFIP et les élus locaux, il n'y aura donc aucun changement...jusqu'au 31/12/2026. Elle n'a pas donné d'informations précises mais elle n'a pas nié qu'une réflexion est engagée pour la période post 2026. En tout état de cause, il n'y aura pas de retour à la situation d'avant le NRP, il n'y aura pas d'effectifs supplémentaires car il n'y a pas le budget ! Elle a en outre estimé que la Ddfip 77 était une direction « privilégiée » au regard des suppressions d'emplois contrairement à d'autres directions d'Ile-de-France, le 94 par exemple !

Concernant le TAD, nous avons ressenti une certaine réticence de sa part. La Directrice a reconnu qu'elle méconnaissait cette organisation du travail et qu'elle comprenait l'engagement pris pour les agents lors de la mise en place du NRP. Cependant, selon elle, un agent en TAD est un travailleur isolé, éloigné du collectif de travail sans lien avec son service de rattachement, dont les conditions de travail sont dégradées notamment pour les petites équipes dont l'effectif diminue ; cet isolement induit des effets psychologiques négatifs (pour faire un lien avec le sujet « suicides » exposé précédemment). Elle va se pencher sur le sujet et échanger avec les agents sur ce point. Entre autre à la trésorerie hospitalière dont la moitié des agents se trouvent en TAD à Fontainebleau, ce qui lui paraît inconcevable pour une bonne répartition des tâches et donc de la production du poste.

Son argumentaire a été réfuté par la délégation CGT fip 77. Nous avons rappelé que le NRP a été rejeté par les agents et que les fermetures de certaines résidences éloignaient les agents de leur résidence personnelle, notablement dans certaines situations. Le TAD a été accueilli très favorablement par les agents qui n'ont pas suivi leurs missions. Ils ne sont pas « isolés » mais en lien permanent avec leurs collègues, participent aux réunions et sont libres de venir sur leurs sites tant que de besoin. Et contrairement aux propos de la Directrice, les effets psychologiques sur les agents pourraient être désastreux pour ceux contraints de suivre la mission sans possibilité de TAD, en particulier dans une situation personnelle compliquée.

PCE : nous l'avons interrogée sur le devenir des PCE eu égard à la note du 15 mai 2025 dont l'objet est « lignes directrices sur les 3 missions de programmation, de contrôle et d'expertise des PCE ». Pour la CGT fip 77, cette annonce clairement la fin des PCE. Nous avons précisé que les agents étaient en attente d'information.

Les propos de la précédente directrice interrogée en début d'année sur ce point étaient plutôt rassurants, ils indiquaient en substance que les PCE du 77 n'avaient pas vocation à évoluer au regard des spécificités et enjeux locaux. Nous lui avons donc demandé si elle confirmait ces propos.

La réponse de Mme MORIN a été claire, la parution d'une nouvelle note rend caduque lesdits propos. Elle en partage l'orientation par conséquent elle ne s'émancipera pas de l'appliquer d'autant plus qu'elle connaît l'exercice ayant réorganisé les PCE du 94. Néanmoins, tout en s'étonnant de la diversité des missions dont se charge le PCE elle n'a pas d'idée précise sur une nouvelle organisation des PCE dans le 77. Pour la Directrice, pour une programmation du contrôle fiscal sur le plan quantitatif et qualitatif, une centralisation doit se faire vers les brigades de vérification. Quand à l'expertise, une réflexion va s'engager. Elle a indiqué par ailleurs que les contours de la facturation électronique sont pour l'instant flous.

Elle s'est engagée à rencontrer les collègues du PCE dès le mois de septembre tout en précisant que la note du 15 mai ne donne aucun impératif calendaire ; elle a affirmé qu'aucune décision ne sera prise avant la fin de l'année 2025.

Pour la CGT fip 77, cette réorganisation impactera les brigades de vérification et les SIE dans le cas d'un transfert de la mission d'expertise. Nous avons rappelé que les SIE sont déjà bien mis à mal par la relocalisation et demandé un effectif supplémentaire dans le cadre de la réorganisation de ces services.

La réponse de la Directrice : il n'y aura aucun effectif supplémentaire car il s'agira de transferts d'emplois depuis les PCE vers les services concernés par la réorganisation.

SPFE : Outre les SIE, la délégation CGT fip 77 a déploré les effets délétères de la relocalisation sur les SPFE du département. Une inquiétude grandit quant à leur devenir avec la mise en place des SAPF (services d'appui).

Après avoir loué les avantages de la relocalisation, la Directrice s'est voulu rassurante au sujet des SPFE au regard de la taille du département et le maintien de deux services. Aucune information de suppression dans les tuyaux, sauf si le SNE (service national de l'enregistrement) devait monter en puissance.

TRESORERIES HOSPITALIERES : nous avons indiqué qu'en juin 2024, la Directrice Générale, A. VERDIER, a rencontré les responsables de la trésorerie hospitalière et l'équipe de Direction de l'Hôpital de Melun en vue d'une convention avec le GHT (groupement hospitalier du territoire). Il a été évoqué la création d'un SFACT (service facturier dépenses et peut-être recettes) . Nous avons demandé l'état d'avancement du SFACT, l'avenir des trésoreries hospitalières et des SGC du département.

La Directrice a répondu qu'elle était « extrêmement » favorable à la création d'un SFACT qui est un gage d'amélioration à tous niveaux : délais de paiement, chaîne de la dépense, relations entre la DG et l'hôpital et permet de garantir la pérennité des services de la trésorerie hospitalière. Cependant, rien n'est encore fixé car la création d'un SFACT est un chantier de grande ampleur. Persuadée de l'efficacité cette organisation, elle espère la mise en place de 2 SFACT dans le 77. Quant aux trésoreries hospitalières, elles ne bougeront pas tout comme les SGC, avec la précision suivante : les services issus du NRP ne bougeront pas avant 2026 !

Elle est par ailleurs convaincue de l'organisation des CGF (centres de gestion financière) et déplore l'absence de généralisation de ces services (mis en place dans le 94!).

SFACT de PROVINS : la délégation a fait remonter l'inquiétude sur le devenir de ce service.

Selon la Directrice, compte-tenu de sa petite taille, il pourrait être rattaché à un SFACT de taille supérieure, et en tout état de cause hors des locaux de l'ordonnateur.

SGC de PROVINS : la CGT fip 77 a souligné les difficultés du SGC de Provins en termes d'effectifs (en 2026 1 seul cadre A pour l'encadrement du poste, 1 agent muté à Coulommiers au 1^{er} septembre 2025 et 1 en retraite en 2026 au service recettes contentieux).

La Directrice ne donne pas d'indication quant aux candidatures suite aux fiches de postes diffusées à ce jour.

La délégation fait également part des difficultés d'exercice que subissent les agents du poste compte tenu des nombreuses pannes internet et téléphonie, et des difficultés dans le traitement des mails en flux trop important.

PAIERIE DEPARTEMENTALE : nous avons décrit la situation alarmante du service depuis la prise en charge du recouvrement des titres de restauration des collèges et lycées (+ 500 000 titres correspondant à la période de septembre à décembre 2024). Ce surcroît d'activité a généré des flux d'accueil téléphonique, physique, et de mails impossible à gérer au quotidien, et a occasionné de grandes difficultés pour les services de comptabilité et dépense du poste. La délégation CGT fip 77 a déploré l'absence d'effectifs supplémentaires et a demandé un renforcement conséquent et urgent des effectifs par la création à minima de 2 emplois en sus des équipes EDR. La délégation a mis en garde la Directrice face aux potentiels RPS (risques psycho-sociaux) de certains agents de la Paierie dont la santé est déjà très dégradée.

La Directrice va examiner la situation dans ce service.

ACCUEIL DU PUBLIC DE LA TRESORERIE AMENDES : suite aux dernières agressions qui se sont produites au SIP de Melun lors de l'accueil du public, nous avons demandé d'urgence l'application de mesures de sécurité à la cité administrative de Melun et fait plusieurs propositions :

1/ accueil dans l'ancienne caisse sécurisée dans le hall du SIP

OU

2/ effectuer des travaux pour sécuriser l'un des box au RDC niveau du pré-accueil et assurer l'accueil au RDC afin d'isoler ce public et éviter les incidents

3/ mettre en place une file d'attente fléchée devant la Cité administrative afin que les redevables amendes ne soient pas dans la même file d'attente que les redevables du SIP et autres services.

4/ Présence d'un vigile au niveau de l'accueil (qu'il soit au pré-accueil ou dans le hall du SIP).

Le dysfonctionnement de l'application AMD a également été évoqué concernant le SIP de Melun, ainsi que l'accueil des redevables amendes à la DDFiP avenue Thiers qui devient de plus en plus compliqué compte tenu de l'affluence (60 % des paiements au quotidien proviennent de la population amendes).

La Directrice a pris note de nos demandes.

PLAN CANICULE : nous avons indiqué que la canicule n'était plus une situation exceptionnelle qu'à ce titre des mesures doivent être prises, au niveau national en premier lieu. Au niveau local, nous avons demandé que les agents soient informés, rapidement et par la Direction, des aménagements horaires lors des pics de chaleur comme celui de la semaine dernière (chefs de service informés mais aucune réaction ou bien décision tardive).

Nous avons demandé que les journées continues et/ou départs anticipés soient suivis d'une compensation horaire sur Sirhius et qu'il soit accordé une autorisation d'absence à tous les agents.

Concernant le matériel mis à disposition des agents (ventilateurs, climatiseurs mobiles), il est demandé de faire un recensement pour un renouvellement si besoin.

Mme MORIN a pris en considération notre demande d'information anticipée des agents lors des canicules et du renouvellement du matériel.

Pour le reste, c'est NON !

PONTS DE FIN D'ANNEE : nous avons demandé des mesures de bienveillance afin que les agents puissent poser les deux ponts de fin d'année, notamment dans les petites structures.

Sa réponse : les ponts naturels ont été supprimés ; pas de fermeture exceptionnelle car l'accueil est important. Et puis, autoriser à l'un signifierait autoriser à l'autre, donc aucune mesure de bienveillance.

PLAN D'AUSTERITE : nous avons demandé son appréciation au regard du plan féroce d'austérité annoncé par le gouvernement (40 milliards d'économies supplémentaire).

La Directrice a répondu que le mot « féroce » n'était pas adapté au vu du déficit public à résorber. Elle a en outre indiqué qu'il faudra s'attendre à des mesures drastiques en matière de budget et d'effectifs dont à ce jour, elle ignorait l'ampleur .

VISITES DES SERVICES : A la rentrée, Mme la Directrice fera la tournée des services. Pour la transparence de l'information, nous avons demandé la publication de son planning de visite sur Ulysse 77.

Elle a répondu qu'elle tenait avoir « un échange direct avec les agents », qu'elle n'apprécierait pas d'être accueillie par « des banderoles et des drapeaux ». Ce à quoi nous avons rétorqué que la CGT fip 77 ne s'interdisait pas de l'accueillir avec des banderoles et des drapeaux si la situation s'y prêtait.

La délégation CGT FIP 77 : Claudine Belrose, Sylvie Risacher.